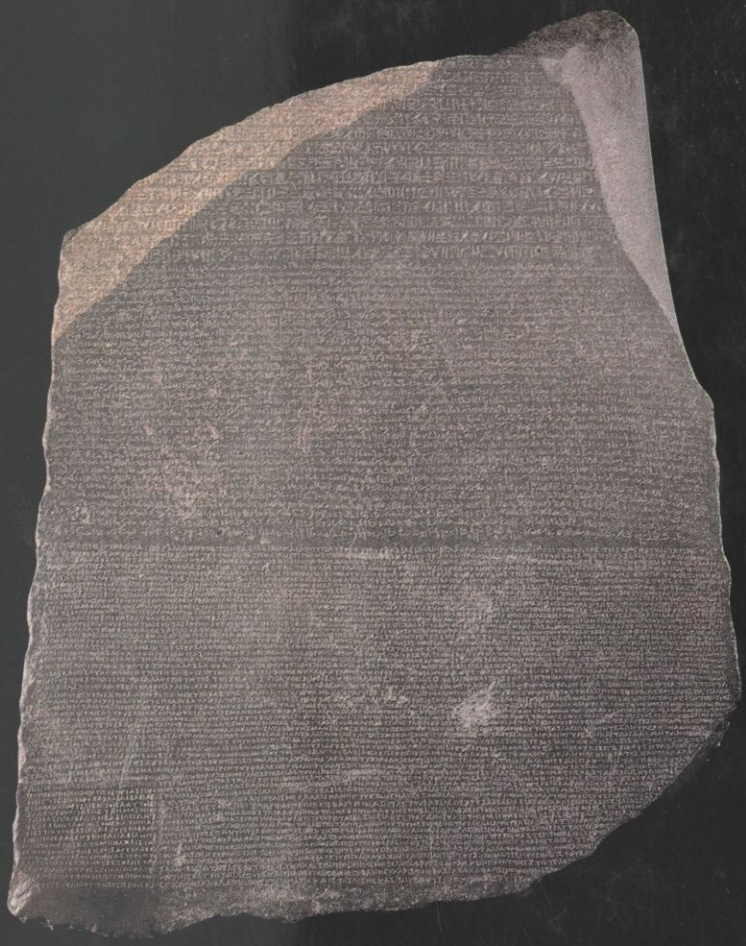
L 1.8
M4
17714

DÉCRET DE MEMPHIS



PARIS, 1er juin 1999

LE DÉCRET DE MEMPHIS

02543142 1

93

Fondation Singer-Polignac

Présidée par M. Édouard BONNEFOUS
Chancelier honoraire de l'Institut de France
Ancien ministre d'État

LE DÉCRET DE MEMPHIS

Colloque de la Fondation Singer-Polignac
à l'occasion de la célébration du bicentenaire
de la découverte de la Pierre de Rosette

Sous la direction de

M^me^ Dominique VALBELLE
Professeur à l'Université de Lille III

et de

Monsieur Jean LECLANT
Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Professeur honoraire au Collège de France



PARIS, 1^er^ juin 1999
Diffusion DE BOCCARD
11, rue de Médicis

8°
D 1
2000 - 88491

DL- 10.05.2000 20041

Illustration de couverture : *La pierre de Rosette*, cliché reproduit avec l'aimable autorisation des Trustees du British Museum, 1999.

Illustration de la quatrième de couverture : *La stèle 5576 du Musée de Boulaq* (Cl. Bouriant, *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* 6, 1885, fig.).

ISBN : 2-87754-112-6

BnF PHS

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour célébrer, dans le cadre prestigieux de la Fondation Singer-Polignac, le bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette. En effet, en raison des très nombreuses manifestations qui se sont déroulées l'an dernier – année bénie pour les égyptologues puisque placée sous le signe des « Horizons partagés » depuis deux siècles entre la France et l'Égypte –, on aurait pu croire qu'aucun événement mémorable n'avait été laissé de côté ; et ce, d'autant plus que depuis 1972, année du cent cinquantenaire de la célèbre *Lettre à M. Dacier* de Champollion, année qui vit la Pierre de Rosette quitter momentanément le British Museum de Londres pour le musée du Louvre, toute une série de manifestations se sont succédé, commémorant chacune telle ou telle date d'un destin hors du commun, celui du génial déchiffreur des hiéroglyphes : naissance, *Lettre à M. Dacier*, décès. Il demeurait pourtant un épisode méritant que l'on s'y intéressât : celui de la découverte de la fameuse Pierre, à la mi-juillet 1799.

Au vrai, bien qu'on ait pu penser que tout avait été dit sur la Pierre de Rosette, il reste beaucoup à faire. Ne serait-ce d'abord que de rappeler comment sa découverte s'inscrit dans le cadre de la célèbre épopée scientifique que fut l'Expédition d'Égypte (juillet 1798-octobre 1801). Évoquons quelques moments la mémoire de Pierre-François-Xavier Bouchard, son heureux inventeur, alors lieutenant de 2e classe, c'est-à-dire sous-lieutenant. Fils d'un menuisier du Jura, réquisitionné dans les armées révolutionnaires en 1793, le jeune homme avait été versé en août 1794 dans la 2e Compagnie d'aérostiers stationnée à Meudon avant de rejoindre comme sous-directeur et professeur de mathématiques l'École nationale

d'Aérostatique ; celle-ci était dirigée par l'ingénieur Nicolas Conté, demeuré célèbre entre autres pour l'invention de la mine de plomb ; il est sans doute inutile de rappeler le rôle que, depuis la victoire de Fleurus, les ballons étaient appelés à jouer sur les champs de bataille ; pour des raisons de nature militaire mais aussi de prestige et de nouveauté, l'armée de Bonaparte ne négligea pas l'usage des montgolfières. C'est cependant en tant qu'élève de l'École polytechnique, où il était entré en 1796, que Bouchard devait prendre part à l'Expédition d'Égypte parmi ces quelques « savants » qui accompagnèrent les troupes armées – dont un certain nombre n'était encore que de tout jeunes polytechniciens qui passeront leur examen de sortie au Caire, en octobre-novembre 1798, sous la présidence de Monge. Affecté comme sous-lieutenant dans le corps des officiers du génie, Bouchard, placé sous les ordres du commandant Dhautpoul, sera chargé d'aménager un vieux fortin sis à Rachid (que nous francisons en Rosette), sur la rive gauche de la bouche bolbitique du Nil ; on se préparait en effet à l'éventualité d'un débarquement anglais, qui aura finalement lieu à Aboukir. À la mi-juillet 1799 (le 19 juillet dit-on généralement, mais la date est en fait difficile à préciser), tandis que l'on déblayait les fondations de l'ancienne forteresse, notre jeune officier se trouva face à un bloc de « pierre noire » ; dépassant un mètre de hauteur, il conservait dans sa partie supérieure, cassée, un texte hiéroglyphique, suivi par un texte en écriture cursive (le « démotique ») et une inscription en grec. L'ingénieur des Ponts et Chaussées Lancret, en mission sur les lieux, en fut informé ; il écrivit à l'Institut d'Égypte une lettre qui fut lue lors de la 31e séance, le 11 thermidor an VII (= 29 juillet 1799) ; la nouvelle fut annoncée dans le numéro 37 du *Courier* (*sic*) *de l'Égypte*, du 11 septembre 1799 ; entre-temps, à la mi-août, la Pierre était parvenue au Caire et remise à l'Institut d'Égypte.

Immédiatement, les savants cherchèrent le moyen de reproduire la trilingue. Trois solutions furent alors adoptées : en premier lieu, celle de Joseph Marcel, imprimeur de l'Institut d'Égypte, qui mit au point un procédé dit d'autographie, grâce auquel le général Dugua, de retour en France, présentera le document à l'Institut de France ; Conté, quant à lui, jamais à cours d'inventions, utilisa la Pierre à l'instar d'une plaque de métal et aboutit à une sorte de lithographie ; le botaniste Raffeneau-Delile enfin effectua une sorte

de moulage à base de soufre. Grâce à ces multiples méthodes de reproduction, la Pierre fut rapidement connue et le monde scientifique allait pouvoir se mettre à l'œuvre.

Dès le début, on voit dans le *Courier de l'Égypte* que cette découverte apparut d'une importance décisive ; il semblait que dorénavant le chemin du déchiffrement des hiéroglyphes pouvait s'ouvrir : puisque l'on possédait une version en grec, on pouvait espérer avoir des lueurs sur les deux autres textes, hiéroglyphique et démotique. Dès 1802 à la fois Sylvestre de Sacy et le suédois Åkerblad allaient publier les premiers travaux sur la Pierre de Rosette, chacun donnant la valeur d'une quinzaine de signes seulement, avec en outre de grandes marges d'incertitudes. Passées ces premières tentatives peu fructueuses, il faudra attendre 1814 pour que le britannique Thomas Young reprenne le dossier de l'insurmontable déchiffrement ; scientifique de génie – il analysa à la fois la physiologie du globe oculaire, calcula la vitesse de la lumière et accomplit des travaux considérables pour la détermination de la position des navires en mer –, il ne manquera à Young que de réussir à percer le mystère de l'ancienne écriture égyptienne. Il devait cependant s'atteler à cette tâche avec ténacité ; sur son lit de mort Thomas Young travaillait encore à l'épineux problème du déchiffrement – il fut d'ailleurs le premier à proposer la lecture d'un texte démotique complet. Pourtant, si l'on doit reconnaître la valeur éminente du savant anglais, en la matière du moins le vrai génie sera le Français Jean-François Champollion.

Certes on pourra avancer que l'étude de la Pierre de Rosette n'a pas été l'unique élément ayant mené au déchiffrement ; nombre d'autres documents ont été utilisés par Champollion ; les premiers résultats obtenus par l'illustre savant, pour décisifs qu'ils aient été, ont dû être complétés par la suite. Mais la Pierre de Rosette demeure un éminent symbole : son nom résume une aventure intellectuelle qui a rendu à l'humanité plus de trois millénaires de son passé. De la sorte, durant deux siècles, l'histoire de la Pierre de Rosette a constitué un chapitre important de l'histoire du développement de notre discipline. L'un des épisodes les plus savoureux est assurément celui des circonstances de sa venue en France en 1972 : les longues démarches que, président de la Société française d'Égyptologie, j'ai dû mener avec le préfet Maurice Roche, alors chargé des Célébrations nationales, le refus des conservateurs et du collège des

Trustees du musée britannique, la campagne de la presse travailliste (prétextant que, pendant les vacances d'été, on ne pouvait priver de sa vue les visiteurs du musée), la démarche, sous une pluie battante, auprès du duc d'Edinburgh venu à Paris contempler une démonstration équestre, l'action décisive à Londres de nos autorités diplomatiques, l'accord obtenu de Sa Majesté la Reine elle-même ; enfin ce fut l'arrivée de la Pierre, sa sortie glorieuse du cadre de bois qui l'enserrait, la garde très vigilante assurée autour d'elle en une période d'attentats terroristes, les interminables files d'admirateurs devant un monument parmi les plus célèbres du monde. Bien entendu, l'exposition terminée, la Pierre de Rosette est revenue à Londres, comme il était convenu, les craintes primitivement invoquées étant évidemment vaines. Ces derniers mois, en vue d'une magnifique présentation organisée par nos collègues britanniques sous le titre « Cracking Codes », la Pierre a été l'objet de soins très attentifs : débarrassée de la couche de vernis qui la recouvrait, elle apparaît resplendissante dans son éclat de roche métamorphique à grains très fins, d'un gris élégant ; une grande veine plus claire correspond à la zone de fracture qui a entraîné la perte de sa partie supérieure.

Au cours de notre réunion, on partira du document lui-même en s'arrêtant particulièrement sur sa partie démotique ; puis, tout naturellement, la vallée du Nil fournissant en l'espèce un laboratoire exceptionnel, on considérera le phénomène du bilinguisme et des traductions en Égypte. Il s'agit d'ailleurs d'une tradition relativement ancienne puisqu'avant les Lagides, Hellènes et Égyptiens durent apprendre à communiquer ensemble, l'armée des Psammétiques comptant dans ses rangs des contingents de mercenaires grecs ; on sait aussi, à en croire le témoignage d'Hérodote, que des prêtres égyptiens parlaient la langue d'Homère. Au-delà de ce que nous enseigne la Pierre de Rosette elle-même, seront ensuite présentés l'ensemble des décrets égyptiens et un inventaire complet de ces textes en bilingue, mais aussi les textes multilingues de la période achéménide. Au final, un certain nombre de mises au point sur des thèmes afférents nous seront proposées : l'hellénisation du clergé égyptien, le rôle du souverain et des prêtres, enfin la science sacerdotale, c'est-à-dire l'ensemble des domaines qu'il nous est permis de mieux connaître grâce à des décrets qui forment un corpus de textes d'une valeur considérable.

Ainsi, du fait de sa richesse polymorphe, mêlant aux études les plus pointues d'indispensables ouvertures sur de grands thèmes culturels, le colloque d'aujourd'hui s'inscrit dans la ligne et l'esprit des réunions qu'accueille la Fondation Singer-Polignac, dont je voudrais remercier très chaleureusement le Président, le Chancelier honoraire de l'Institut de France Édouard Bonnefous, qui dirige avec un rare talent une institution prestigieuse et toujours extrêmement généreuse. Je ne saurais pas davantage omettre de remercier M. Richard Parkinson, du British Museum, qui nous a généreusement offert le superbe exemplaire photographique de la Pierre de Rosette figurant en première de couverture du présent ouvrage.

Jean LECLANT

LE DÉMOTIQUE ET LE DÉCHIFFREMENT DE LA PIERRE DE ROSETTE[1]

Traiter du démotique et du déchiffrement de la Pierre de Rosette peut, au premier abord, donner l'impression d'une redite. Je commencerai, en effet, par l'évocation de divers travaux que j'ai publiés afin de marquer quelques jalons à l'étude de cette question. Je me concentrerai, dans un deuxième temps, sur certains détails du débat concernant la lecture des hiéroglyphes et du démotique à ses débuts, cela à l'aide de notes laissées par Jean-François Champollion et de quelques contributions publiées durant les premières années de l'égyptologie.

I. Les travaux passés

Le terme « démotique » est aujourd'hui appliqué à l'écriture médiane de la Pierre de Rosette[2], qui est une cursive de l'égyptien ancien ; le même vocable sert à désigner également la langue égyptienne véhiculée par cette écriture. Celles-ci apparaissent en Égypte

1. C'est un honneur pour moi d'avoir été invité par la Fondation Singer-Polignac à prendre part à la célébration du bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette ainsi qu'à participer au colloque organisé pour cette occasion. Je voudrais tout d'abord et tout naturellement remercier le Chancelier honoraire de l'Institut de France et Président de la Fondation, Monsieur le ministre Édouard Bonnefous, le professeur Jean Leclant, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et le professeur Dominique Valbelle qui ont préparé cette journée de réunion.

2. Je reviendrai dans la deuxième partie de cette communication sur l'origine de ce terme, car « démotique » n'est pas le mot employé par le texte grec de la Pierre de Rosette pour désigner cette cursive.

avec l'avènement de la dynastie saïte (664 av. J.-C.) ; plus précisément, le plus ancien texte de tradition démotique connu à ce jour est une stèle datée de l'an 8 du pharaon Psammétique Ier (657 av. J.-C.)[3]. L'écriture démotique connaît trois phases principales dans son évolution[4] : le démotique archaïque correspond à l'époque des dernières dynasties indigènes et des deux occupations perses (jusque 332 av. J.-C.) ; le démotique ptolémaïque est la période classique de cette cursive (jusque 30 av. J.-C.) ; le démotique romain en est la période de déclin[5]. Ce découpage n'est pas artificiel[6] et pourrait, comme je l'ai suggéré[7], être lié aux conditions politiques et économiques de ces trois phases de l'histoire. Dans cette optique, la Pierre de Rosette appartient à la période classique du démotique : daté du 27 mars 196 av. J.-C. (an 9 de Ptolémée V Épiphane), ce décret s'inscrit dans une tradition documentaire officielle bien connue pour cette époque[8].

L'écriture hiéroglyphique et la langue qui occupent le premier registre de l'inscription de la Pierre de Rosette sont appelées « ptolémaïque » par les égyptologues. Elles consistent, d'une part, en un système d'écriture complexifié et enrichi par rapport à celui des époques antérieures et, d'autre part, en une langue morte dite « de

3. Voir, par exemple, H.-J. Thissen, « Chronologie der frühdemotischen Papyri », *Enchoria* X, 1980, p. 107 et n. 4, et S. P. Vleeming, « La phase initiale du démotique ancien », *Chronique d'Égypte* LVI/111, 1981, p. 31-48.

4. Pour une présentation générale du démotique et sa place dans la science égyptologique, voir la conférence que j'ai faite le 4 avril 1983 à l'Institut d'Égypte (Le Caire), intitulée : « L'écriture démotique : présentation » ; elle a été publiée dans le *Bulletin de l'Institut d'Égypte* LXIV-LXV, 1987, p. 175-183.

5. Ce déclin se fait rapidement pour la documentation administrative qui connaît un brusque ralentissement dès le règne de Néron (Devauchelle, *loc. cit.* [n. 4], p. 180 et 182, n. 12). La dernière inscription démotique connue datée (11 décembre 452 de n. è.) est un graffite gravé sur les parois du temple de Philae ; il en va de même pour la dernière inscription hiéroglyphique (24 août 394 de n. è.), cf. D. Devauchelle, « 24 août 394-24 août 1994 : 1600 ans », *Bulletin de la Société française d'Égyptologie* 131, octobre 1994, p. 16 sqq.

6. Pour une présentation similaire de l'écriture démotique et une mise au point bibliographique récente, cf. M. Depauw, *A Companion to Demotic Studies* (Papyrologica Bruxellensia, 28), Bruxelles, 1987, p. 22-26.

7. Voir *supra* n. 4.

8. Voir les contributions de D. Valbelle, de W. Clarysse et de M. Chauveau dans ce volume.

tradition », inspirée de l'égyptien classique du Moyen Empire. Les prêtres-scribes de l'époque ptolémaïque nommaient les hiéroglyphes de leur temps « écriture sacrée » et le démotique « écriture du pays (enchoriale) ». Cette distinction entre écriture sacrée et écriture populaire avait déjà été faite par Hérodote (II, 36), qui visita l'Égypte aux alentours des années 450-440 av. J.-C., sous le règne d'Artaxerxès Ier, c'est-à-dire à l'époque du démotique archaïque.

L'année 1990 fut riche en célébrations autour du souvenir de Jean-François Champollion qui était né deux cents ans auparavant. À cette occasion, j'ai essayé de plaider la cause du démotique alors absent de la recherche et de l'enseignement supérieur en France. Si cette « cause » est aujourd'hui en partie gagnée et n'a plus besoin d'être défendue, il n'en demeure pas moins vrai que le travail qu'il reste à faire dans ce domaine est important.

Dans le catalogue de l'exposition itinérante « Mémoires d'Égypte », organisée pour ce bicentenaire, j'ai insisté sur les travaux de Jean-François Champollion concernant le démotique en utilisant, en partie, ses archives inédites conservées à la Bibliothèque nationale[9]. Je rappellerai seulement que le démotique a été très tôt l'objet de soins attentifs de la part de Champollion et que la précision et la détermination de celui-ci, ainsi que le montre la consultation de ses archives, aboutirent à la lecture d'un « Mémoire sur l'écriture démotique des anciens Égyptiens » le 2 août 1822[10].

Durant cette même année 1990, lors d'un colloque organisé à Grenoble, patrie d'adoption de Jean-François Champollion, je saisis l'occasion de faire un bilan des études démotiques tant sur le plan scientifique qu'institutionnel[11], travail aujourd'hui mis à jour par la publication d'un ouvrage d'orientation sur les études démotiques[12]. Désormais, à l'instar de Champollion qui œuvra en même temps et

9. « D'une pierre deux écritures », dans *Mémoires d'Égypte. Hommage de l'Europe à Champollion*, Strasbourg, 1990, p. 111-117 (traduction allemande : « Priesterwort und Umgangssprache », dans *Wiedergeburt des alten Ägypten, Pharaonen-Dämmerung*, Strasbourg, 1991, p. 111-117).

10. Ce texte, conservé aux archives de la Bibliothèque nationale (NAF 20314), est resté inédit ; pour un aperçu de son contenu, cf. D. Devauchelle, *ibid.*, p. 113.

11. « Le démotique. Bilan et perspectives », dans M. Dewachter et A. Fouchard éd., *L'égyptologie et les Champollion*, Grenoble, 1994, p. 311-317.

12. Voir n. 6.

avec la même ardeur au déchiffrement des hiéroglyphes et du démotique, aucun égyptologue ne pourra plus faire l'impasse totale sur la documentation démotique.

Finalement, un ensemble artistique conceptuel fut réalisé à Figeac, autour du musée Champollion, sous la direction de Joseph Kosuth. Je publiai alors une nouvelle traduction française du texte de la Pierre de Rosette[13] basée sur la seule inscription démotique, en recourant toutefois à la version grecque pour assurer la compréhension de certains passages. La partie hiéroglyphique est moins utilisable en raison de son état trop fragmentaire (elle ne garde que les quatorze dernières lignes du texte et de manière incomplète) : cela explique en partie un point de vue que j'ai récemment développé[14], celui de la place essentiellement symbolique de la Pierre de Rosette dans le déchiffrement des hiéroglyphes[15].

Derrière cette tradition française de la commémoration se cache un effort pour redécouvrir des origines, connaître et comprendre des mythes créateurs. Et celui du déchiffrement des hiéroglyphes, qui s'inscrit dans une période historiquement forte – celle qui va de Bonaparte à la Restauration – et prend racine dans une Expédition quasi mythique, n'a pas fini d'intriguer[16]. Voilà pourquoi, je vais encore aujourd'hui évoquer la Pierre de Rosette et son déchiffrement.

---

13. *La pierre de Rosette. Présentation et traduction*, Paris, 1990.

14. En juin 1998, il s'agissait de célébrer le bicentenaire de l'Expédition d'Égypte et un colloque fut organisé à cet effet, cf. D. Devauchelle, « De la Pierre de Rosette à Champollion », dans P. Bret éd., *Expédition d'Égypte : une entreprise des Lumières* (1798-1801), Paris, 1999, p. 359-364.

15. Cette thèse a depuis été rapidement diffusée, mais avec des nuances, par R. Solé, *Les Savants de Bonaparte*, Paris, 1998, p. 111, et R. Solé et D. Valbelle, *La Pierre de Rosette*, Paris, 1999, p. 177 sq. Comme me l'a fait aimablement remarquer Robert Solé à l'issue de cette communication, il ne faudrait pas minimiser le rôle de la Pierre de Rosette dans le déchiffrement des hiéroglyphes, puisque Jean-François Champollion, comme Thomas Young, l'a très minutieusement étudiée au moins jusqu'en 1822. Il n'en reste pas moins vrai, me semble-t-il, que l'écriture et la langue de la partie hiéroglyphique de ce texte, tout comme le médiocre état de conservation de celle-ci, ont été des obstacles incontournables au déchiffrement – ce qui n'est pas vrai pour la partie démotique.

16. Pour s'en convaincre, il suffit de noter la parution récente d'un ouvrage consacré à la Pierre de Rosette, cf. R. Solé et D. Valbelle, *op. cit.* (n. 15), et celle des actes du colloque de 1998 (voir n. 14).